



Faire partir une personne a qui on a prêté une maison

Par **frere tuck**, le **27/01/2013** à **13:53**

Bonjour,

Depuis plusieurs années, je prête une maison pour dépanner quelqu'un. J'ai demandé à cette personne de partir car ma fille va désormais l'habiter.

Cette personne ne quitte pas les lieux malgré ma demande.

J'ai constaté aussi que la maison n'est pas entretenue et que des carreaux de la porte d'entrée sont cassés ce qui m'a permis de prendre des photo de l'état du hall d'entrée.

que dois - je faire ?

Je vous remercie par avance pour votre aide

Bien cordialement